

**CONSEIL MUNICIPAL du 16 JANVIER 2010**  
**Convocation : 12/01/2010**

Présents : CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MORELIERE Claudette, CORAND Carole, RAMBAUD Josiane, LABE Marilyne, MUZEL Loïc, GOUTTEBROZE Johann, EXTRAT Michèle et ROBERT René  
Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

**RESTRUCTURATION ECOLE**

Le Maire présente les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres, à savoir :

- GROS ŒUVRE : O2 CONSTRUCTION de Neulise pour 28 434.96 □,
- CHARPENTE BOIS COUV ZING : SARL CHAMPALLE de St Vincent de Reins pour 16 630.40 □
- MENUISERIE BOIS : MENUISERIE CHAPUIS de Civens pour 19 140.52 □
- PLATRERIE PEINTURE : SAS PETRUS CROS de Firminy pour 20 922.92 □
- CARRELAGE FAIENCES : O2 CONSTRUCTION de Neulise pour 8 954.86 □
- PLOMBERIE SANITAIRES : ETS DEMARE Didier de Balbigny pour 4 977.50 □
- ELECTRICITE : LB ELECRICITE de St Germain Laval pour 12 970 □
- CHAUFFAGE GAZ : Ets DEMARE Didier de Balbigny pour 6 738.40 □

Le tout pour un montant total de 118 769.56 □.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve et valide le choix de la commission d'appel d'offres et donne tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'avancement du dossier.

Le Conseil examine aussi les offres de trois bureaux de contrôle consultés pour la mission contrôle et la mission coordonnateurs sécurité santé des travaux. A l'unanimité des membres présents, ils retiennent le bureau de contrôle SOCOTEC de Roanne pour un montant de 2 730 □ pour les deux missions. Une délibération est prise.

**LOGEMENT SUR ECOLE**

Le Maire donne lecture de la convention de Loire Habitat pour lancer une opération amélioration de 3 logements locatifs au dessus de l'école et du courrier qui apporte réponse à toutes les questions posées. Oûi cet expoé, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention et autorise le maire à signer la dite convention ainsi que le bail emphytéotique de 45 ans avec un loyer annuel de 1 □ qui devrait s'en suivre.

**ENVELOPPE DE SOLIDARITE**

Le Maire présente les devis demandés pour le remplacement de l'ordinateur du secrétariat, c'est le devis de la société MAGNUS qui est retenu pour un montant de 1150 □ HT. Pour le changement de la porte de la future salle de réunion c'est le devis de Côté Ouverture de Roanne qui est choisi pour un montant de 783 □ HT, et pour la passerelle d'accès à la salle, c'est le devis de FUGU METAL TAGUET Victor de Saint-Jodard qui est retenu pour un montant de 2 990 □ HT. Un devis pour le chauffe-eau du logement au-dessus de la mairie a été demandé à l'entreprise Vial de Ste Colombe sur Gand, il s'élève à 749.11 □ HT. Des subventions seront déposées pour tous ces dossiers au titre de l'enveloppe de solidarité 2010 du canton de Néronde.

**REPLACEMENT AGENT TECHNIQUE**

Mr le Maire donne lecture du courrier de Mme DARMET Yvette de Pinay qui sollicite le poste d'agent technique suite au départ en retraite de l'actuelle agent. Après discussion, le conseil municipal, décide dans un premier temps de faire un contrat en CDD de 6 mois à cette personne à raison de 8 h hebdomadaire et ce jusqu'au 15 juillet. Une réflexion est engagée sur la possibilité de ne faire qu'un poste avec l'agent à l'école, il faudra faire des simulations budgétaires.

**DEPART A LA RETRAITE DE MME MONDIERE ROSELYNE**

Le départ de Mme Mondière sera fêté à 11 h en présence de ses enfants et suivi par la cérémonie des vœux du maire à 11 h 30 avec l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Un verre de l'amitié sera offert à tous.

Tous les membres ont signé au registre.